

COMITE D'ENTREPRISE

Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin

Ordre du jour de la réunion plénière du 26 avril 2018

I Fonctionnement du Comité d'Entreprise

- 1) Approbation des Procès-Verbaux des réunions des 28 février, 9 mars et 23 mars 2018
- 2) Changement de date concernant la réunion plénière du 21 septembre 2018 (28 septembre 2018)

II Social

- 1) Listes des embauches, départs, CDD, nouvelles affectations, Personnel éloigné de l'entreprise
- 2) Bilan 2017 du travail à temps partiel
- 3) Point sur la part variable : détail par agences et services (dont le bonus managérial) et enveloppes chargées des 3 dernières années, détail par catégories et classifications
- 4) Situation de l'emploi au 1^{er} trimestre 2018
- 5) Bilan sur le CET
- 6) Rapport CHSCT : bilan 2017 et programme de prévention 2018
- 7) Date de la présentation du rapport SACEF 2017 sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi à la CEPAL (18 octobre 2018 ?)
- 8) Congés de Noël 2018
- 9) Bilan Social 2017 rectifié : questions complémentaires (jointes)
- 10) Répartition de la taxe d'apprentissage 2018
- 11) Frais de déplacement au-delà de 2 mois
- 12) Information / consultation sur le projet d'accord collectif sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail au sein de la CEPAL
- 13) Retour sur le test de déploiement de la carte Apetiz

III Economie

- 1) Tendances et autres informations économiques
- 2) Bilan de la sous-traitance
- 3) GCP : repères métiers, homogénéité des portefeuilles, objectifs moyens et suivi individuel
- 4) Appel du client à E-Média : gestion des risques et communication des actions menées aux GC concernés
- 5) Évolution des encours des 23 sites fermés en 2017
- 6) Avis sur le projet de fermetures estivales
- 7) Banco 2020 et effectifs des agences
- 8) Information sur la titrisation de prêts immobiliers Home Loans 2018

Questions complémentaires sur le Bilan Social 2017 de la CEPAL

- 1) *Indicateur 1.1.2 : un alternant peut-il être considéré comme étant à temps plein ?*
- 2) *Indicateur 2.4.2 : ventiler les sommes par entreprise sur les 3 dernières années.*
- 3) *Indicateur 3.5.2 : expliquer la baisse de cet indicateur.*
- 4) *Indicateur 3.5.3 : de quel budget parle-t-on ?*
- 5) *Indicateur 4.3 : le contrôle de la tour réfrigérante d'Isly est-il semestriel ou annuel ?*
- 6) *Indicateur 4.5 : le rectificatif annoncé en séance n'est pas intégré dans la dernière version du Bilan Social. Pourquoi ?*
- 7) *Indicateur 7.1.2 : il totalise 1 337 070,98, or dans le Bilan Social il est indiqué 1 377 K€. De ce fait, l'indicateur cumulatif 2.4.1.1 est en écart de 40 K€.*